

COURCELLES – PAE

Type :

XS (Sans arrêts de Bus sur lignes structurantes) – parking de covoiturage

Offre de transport public :

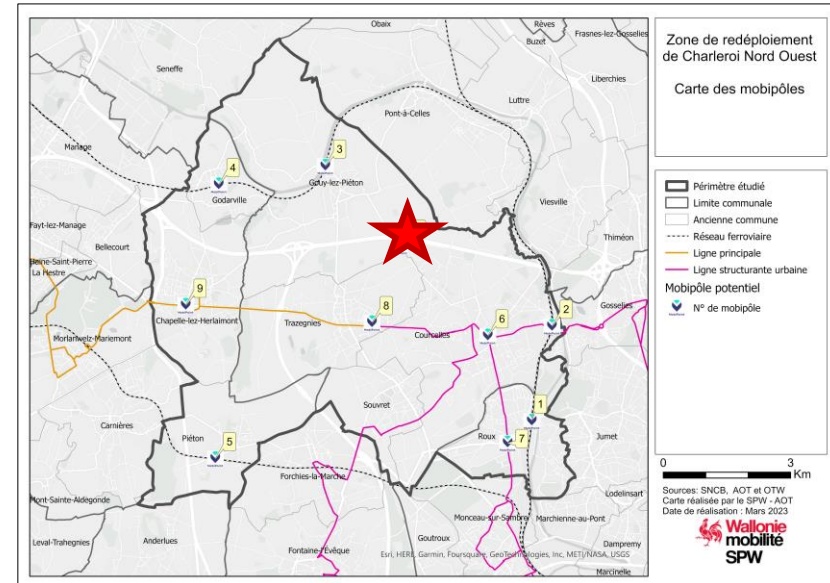
Train :

/

Bus :

/

Localisation :



	Fonctionnalités à ajouter selon priorités et demandes	
	MobiPoint XS non urbain	Justification de l'intervention
Mobilité active (piétons)		
Aménagements « 100% PMR proof » sur le site	1 - Prioritaire	
Signalétique de balisage vers les modes disponibles sur le site et vers les points d'intérêt aux alentours avec mention de la distance/temps de parcours de marche	1 - Prioritaire	
Mobilité active (cyclistes)		
Parking vélo couvert (rampe d'accès si nécessaire)	1 - Prioritaire	
Réparation vélo : self-service	1 - Prioritaire	
Itinéraires cyclables larges et sécurisés sur le site et pour l'accès immédiat	1 - Prioritaire	DPM: l'accès au parking doit être facilité pour les piétons et cyclistes (aménagements de voirie, balisage, marquages au sol, ...)
Signalisation et balisage vers les POI aux alentours	3 - Optionnel	DPM: les cyclistes doivent pouvoir accéder au parking depuis les pôles avoisinant et les cyclostrades situées au nord (canal) et au sud (liaison Trazegnies-Courcelles).
Chemineurs de rabattement continus et présentant un niveau de confort, de sécurité et efficacité renforcé dans un périmètre de 5km (conforme aux recommandations en vigueur dans la Séurothèque)	1 - Prioritaire	DPM: les cyclistes doivent pouvoir accéder au parking depuis les pôles avoisinant et les cyclostrades situées au nord (canal) et au sud (liaison Trazegnies-Courcelles).
Mobilité collective (transport public, covoiturage, transport à la demande...)		
Véhicule individuel motorisé		
Balisage depuis les axes routiers aux alentours	1 - Prioritaire	
Espace public		
Aménagements adaptés aux spécificités du quartier	1 - Prioritaire	
Éclairage intelligent : sécurisant et valorisant pour les lieux	1 - Prioritaire	
Installation d'une source d'énergie durable pour l'alimentation électrique (éventuellement autonome) du site (arrêt bus, abri vélo, éclairage, bornes de recharge, ...)	1 - Prioritaire	
Zone de détente	1 - Prioritaire	
Poubelles	1 - Prioritaire	
Services et logistique		
Culture et loisirs		
Branding		
Point d'ancrage (totem)	1 - Prioritaire	
Plan du quartier	1 - Prioritaire	
QR code infos	1 - Prioritaire	

CHARLEROI— GARE DE ROUX

Type :

M (Gares supra-locales d'origine, Gares locales, ou Gares Bus)

Offre de transport public :

Train :

S19 Bruxelles – Nivelles – Charleroi

Semaine : un train par heure entre 7h00 et 22h00

S62 Charleroi – La Louvière – Luttre – Charleroi

Week-end : un train toutes les 2 heures de 7h00 à 23h00

Dimanche

Bus :

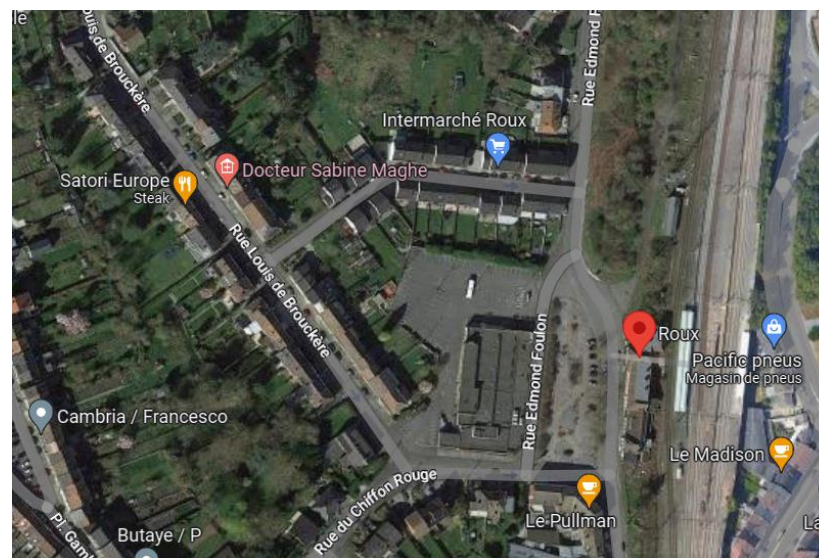
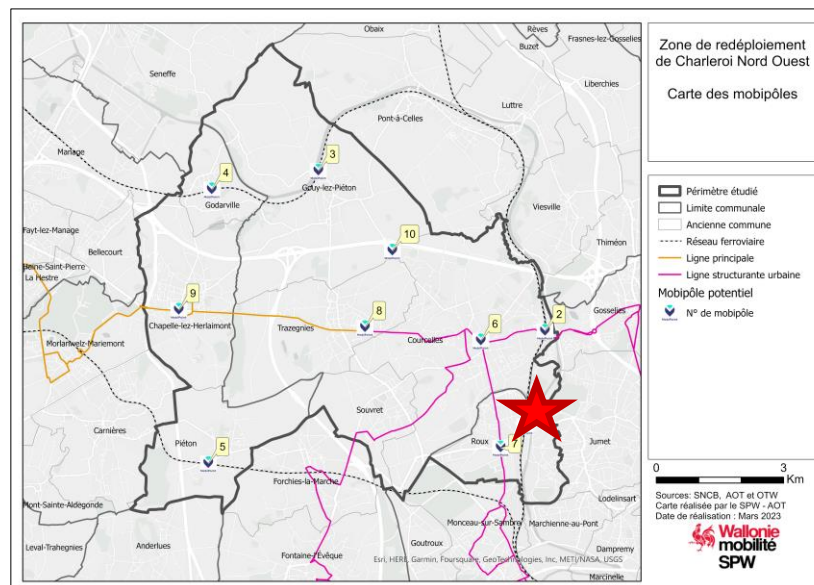
Ligne Urbaine « Charleroi – Roux – Souvret – Courcelles – Trazegnies »

Semaine : 1 passage par heure de 5h00 à 6h00, 2 passages par heure de 6h00 à 20h00, et 1 passage par heure de 20h00 à 23h00.

Samedi : 2 passages par heure de 7h00 à 20h00, et 1 passage par heure de 20h00 à 23h00.

Dimanche : 1 passage par heure de 7h00 à 21h00.

Localisation :



	Fonctionnalités à ajouter selon priorités et demandes	
	Mobipôle M	Justification de l'intervention
Mobilité active (piétons)		
Trottoirs et passages piétons larges et sécurisés sur le site et pour l'accès immédiat	1 - Prioritaire	Remarque de citoyens: trottoirs en mauvais état entre la gare et l'arrêt de bus
Chemins internes présentant un niveau de confort, de sécurité et efficacité renforcé	1 - Prioritaire	Remarque de citoyens: trottoirs en mauvais état entre la gare et l'arrêt de bus
Aménagements « 100% PMR proof » sur le site	1 - Prioritaire	
Espaces de séjour permettant d'autres fonctions que la circulation	1 - Prioritaire	
Signalétique de balisage vers les modes disponibles sur le site et vers les points d'intérêt aux alentours avec mention de la distance/temps de parcours de marche	1 - Prioritaire	
Continuité du balisage vers les points d'intérêt (POI) et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité active (cyclistes)		
Proximité entre modes pour un transfert court et intuitif	1 - Prioritaire	DPM: signalisation et continuité de et vers le réseau cyclable structurant (cyclostrade)
Vélos partagés (électriques ou non) station-based	2 - Recommandé	Remarque de citoyens: ajouter un service de vélos partagés
Parking vélo sécurisé	1 - Prioritaire	
Drop off zone pour vélos en free-floating	1 - Prioritaire	
Réparation vélo : self-service	1 - Prioritaire	
Signalisation et balisage vers les POI aux alentours	1 - Prioritaire	
Chemins de rabattement continus et présentant un niveau de confort, de sécurité et efficacité renforcé dans un périmètre de 5km (conforme aux recommandations en vigueur dans la Sécurithèque)	1 - Prioritaire	DPM: signalisation et continuité de et vers le réseau cyclable structurant (cyclostrade)
Continuité du balisage vers les activités et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité collective (transport public, covoiturage, transport à la demande...)		
Proximité entre modes pour un transfert court et intuitif	1 - Prioritaire	DPM: signalisation et continuité de et vers le réseau cyclable structurant (cyclostrade)
Arrêts bien couverts (météo) de qualité, spacieux, agréables et sécurisés	1 - Prioritaire	Remarque de citoyens: arrêt de bus non sécurisé car trottoir trop étroit
Arrêts en avancée de trottoir pour permettre la circulation des piétons	1 - Prioritaire	Remarque de citoyens: arrêt de bus non sécurisé car trottoir trop étroit
Abris avec sièges et éclairage nocturne	1 - Prioritaire	Remarque de citoyens: abris seulement présents sur les voies 1 et 2
Information réseau et horaire en temps réel (écran digital)	1 - Prioritaire	
Vente de titres de transport : distributeur	1 - Prioritaire	Remarque de citoyens: ajouter un distributeur de billets TEC
Véhicule individuel motorisé		
Proximité entre modes pour un transfert court et intuitif	1 - Prioritaire	DPM: signalisation et continuité de et vers le réseau cyclable structurant (cyclostrade)
Voitures partagées station based	2 - Recommandé	Remarque de citoyens: ajouter le service "voitures partagées"
P+R (parking + transport public)	2 - Recommandé	Remarque de citoyens: parking en face de la gare en mauvais état (trous)
Limitation de vitesse à proximité (20 à 30km/h)	1 - Prioritaire	
Balisage depuis les axes routiers aux alentours	1 - Prioritaire	
Espace public		
Aménagements adaptés aux spécificités du quartier	1 - Prioritaire	
Bancs (plusieurs types d'assises)	1 - Prioritaire	
Éclairage intelligent : sécurisant et valorisant pour les lieux	1 - Prioritaire	
Lieux pour s'abriter (pluie, vent, soleil, ...) en plus de l'abri TP éventuel	1 - Prioritaire	
Installation d'une source d'énergie durable pour l'alimentation électrique (éventuellement autonome) du site (arrêt bus, abri vélo, éclairage, bornes de recharge, ...)	1 - Prioritaire	
Zone de détente	1 - Prioritaire	
Fontaine à eau	1 - Prioritaire	
Wifi gratuit	2 - Recommandé	Remarque de citoyens: ajouter un service Wifi
Promouvoir la densification et la mixité autour des nœuds tout en intégrant contraintes et nuisances	1 - Prioritaire	
Services et logistique		
Prises (recharge GSM, tablette, ...)	2 - Recommandé	Remarque de citoyens: ajouter un service de recharge de GSM
Point poste	3 - Optionnel	Remarque de citoyens: ajouter un Point poste
Boîte aux lettres	1 - Prioritaire	
Distributeur d'argent liquide	Non	Remarque de citoyens: ajouter un distributeur d'argent liquide
Culture et loisirs		
Branding		
Point d'ancrage (totem)	1 - Prioritaire	
Plan du quartier	1 - Prioritaire	
QR code infos	1 - Prioritaire	

COURCELLES – COURCELLES MOTTE

Type :

M (Gares supra-locales d'origine, Gares locales, ou Gares Bus)

Offre de transport public :

Train :

S19 « Brussels airport – Braine L'Alleud – Charleroi central »

En semaine : 1 train par heure de 5h40 à 23h20

Le week-end : Ne circule pas

L « La Louvière – Centre – Luttre – Charleroi central »

En semaine : Ne circule pas

Le week-end : 1 train toutes les 2 heures entre 9h et 23h.

Bus :

Ligne urbaine structurante « Fontaine – Courcelles – Jumet – Gosselies (Aéropôle) »

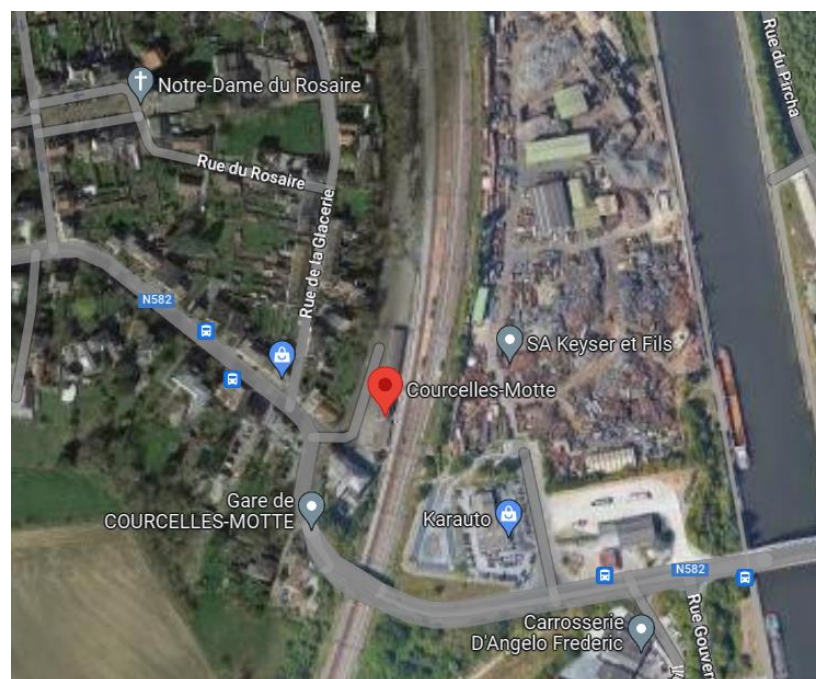
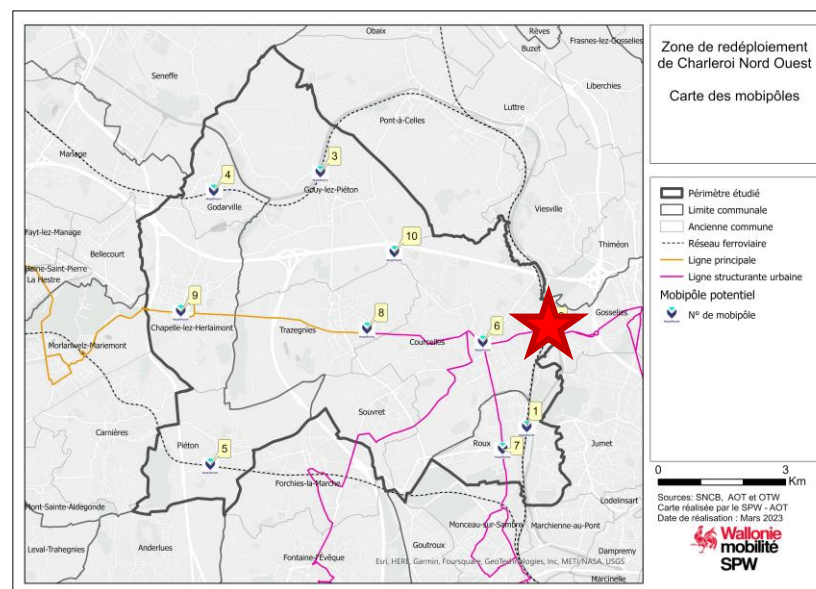
Semaine (SCO) : 2 passages par heure de 5h00 à 6h00, 4 passages par heures de 6h00 à 20h00, et 2 passages par heures de 20h00 à 23h00.

Semaine (VAC) : 2 passages par heure de 5h00 à 6h00, 3 passages par heures de 6h00 à 20h00, et 2 passages par heures de 20h00 à 23h00.

Samedi (ne dessert pas l'Aéropôle) : 3 passages par heures de 7h00 à 20h00, et 2 passages par heures de 20h00 à 23h00.

Dimanche (ne dessert pas l'Aéropôle) : 2 passages par heure de 7h00 à 20h00, et 1 passage par heure de 20h00 à 21h00.

Localisation :



Fonctionnalités à ajouter selon priorités et demandes		
	Mobipôle M	Justification de l'intervention
Mobilité active (piétons)		
Aménagements « 100% PMR proof » sur le site	1 - Prioritaire	
Signalétique de balisage vers les modes disponibles sur le site et vers les points d'intérêt aux alentours avec mention de la distance/temps de parcours de marche	1 - Prioritaire	
Continuité du balisage vers les points d'intérêt (POI) et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité active (cyclistes)		
Parking vélo couvert (rampe d'accès si nécessaire)	1 - Prioritaire	
Parking vélo sécurisé	1 - Prioritaire	DPM: considérer de revoir les ambitions à la hausse -> à titre d'exemple, en Région bruxelloise, il est recommandé de prévoir un nombre de places de stationnement pour vélos équivalent à 10 % des voyageurs en partance. Donc 28 places pour la gare de Courcelles-Motte. Citoyens: améliorer l'accès au parking.
Drop off zone pour vélos en free-floating	1 - Prioritaire	
Réparation vélo : self-service	1 - Prioritaire	
Itinéraires cyclables larges et sécurisés sur le site et pour l'accès immédiat	1 - Prioritaire	DPM: étant donné l'espace disponible devant la gare, il faudrait améliorer le cheminement et la sécurisation des cyclistes à proximité.
Signalisation et balisage vers les POI aux alentours	1 - Prioritaire	
Chemineurs de rabattement continus et présentant un niveau de confort, de sécurité et efficacité renforcé dans un périmètre de 5km (conforme aux recommandations en vigueur dans la Sécurothèque)	1 - Prioritaire	DPM/Citoyens: une fois sorti du parking, le trajet à pied et à vélo n'est pas sécurisant. Les aménagements cyclo-piétons doivent être améliorés (p.ex. rue Churchill).
Continuité du balisage vers les activités et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité collective (transport public, covoiturage, transport à la demande...)		
Arrêts bien couverts (météo) de qualité, spacieux, agréables et sécurisés	1 - Prioritaire	Citoyens: les chemins d'accès aux voies ne sont pas agréables ni sécurisés (p.ex.: reflux d'égouts en cas de pluie).
Information réseau et horaire en temps réel (écran digital)	1 - Prioritaire	
Information réseau et horaire physique (plans lignes, réseau, quartier, services...)	1 - Prioritaire	
Signalisation et balisage vers les quais	1 - Prioritaire	
Véhicule individuel motorisé		
P+R (parking + transport public)	2 - Recommandé	Citoyens/DPM: améliorer la qualité du revêtement et l'aménagement général du parking pour sécuriser les piétons et cyclistes, et prévoir une signalisation vers le parking.
Limitation de vitesse à proximité (20 à 30km/h)	1 - Prioritaire	
Balisage depuis les axes routiers aux alentours	1 - Prioritaire	
Espace public		
Aménagements adaptés aux spécificités du quartier	1 - Prioritaire	
Intégration de plantations (arbres, plantes, fleurs...)	1 - Prioritaire	
Installation d'une source d'énergie durable pour l'alimentation électrique (éventuellement autonome) du site (arrêt bus, abri vélo, éclairage, bornes de recharge, ...)	1 - Prioritaire	
Zone de détente	1 - Prioritaire	
Fontaine à eau	1 - Prioritaire	
Installation sanitaire publique(h/f/x/PMR)	2 - Recommandé	Citoyens: demande de sanitaires publics
Wifi gratuit	2 - Recommandé	Citoyens: demande de Wifi gratuit.
Promouvoir la densification et la mixité autour des nœuds tout en intégrant contraintes et nuisances	1 - Prioritaire	
Services et logistique		
Commerces de proximité (petite restauration, café, terrasse, supérette, librairie, pharmacie, titres-services, pressing, ...)	2 - Recommandé	Citoyens: ajout d'un distributeur de boissons, friandises, établissement de petite restauration supplémentaire
Prises (recharge GSM, tablette, ...)	2 - Recommandé	Citoyens: demande de points de recharge pour GSM
Point poste	3 - Optionnel	Citoyens: ajout d'un point poste
Services publics (point police, point administration, point santé, défibrillateur, ...)	3 - Optionnel	Citoyens: ajout de défibrillateur, trousse de secours
Culture et loisirs		
Branding		
Point d'ancrage (totem)	1 - Prioritaire	
Plan du quartier	1 - Prioritaire	
QR code infos	1 - Prioritaire	

COURCELLES – GARE DE GOUY LES PIÉTONS

Type :

M (Gares supra-locales d'origine, Gares locales, ou Gares Bus)

Offre de transport public :

Train :

S62 « Luttre – La Louvière – Charleroi Central »

En semaine : 1 train par heure en heure creuse et 2 trains par heures en heure de pointe (6h à 21h).

Le week-end : train toutes les deux heures entre 8h et 22h.

L « La Louvière – Centre – Luttre – Charleroi central »

En semaine : Ne circule pas

Le week-end : 1 train toutes les 2 heures entre 9h et 23h.

Bus :

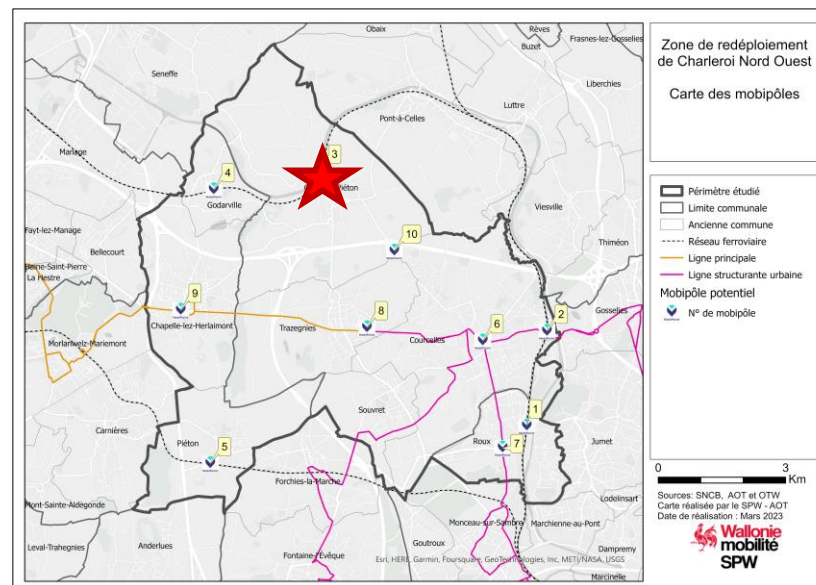
Chapelle – Lez -Herlaimont – Godarville (– Luttre)

En semaine : 1 passage/h en HP ; 1 passage/2h en HC (extension en HP jusqu'à Luttre)

Le samedi : un passage toutes les deux heures

Ne circule pas le dimanche

Localisation :



Fonctionnalités à ajouter selon priorités et demandes		
	Mobipôle M	Justification de l'intervention
Mobilité active (piétons)		
Trottoirs et passages piétons larges et sécurisés sur le site et pour l'accès immédiat	1 - Prioritaire	DPM: l'accès à la gare via trottoirs et chemins vers les quais devrait être amélioré Citoyens: améliorer et sécuriser la voirie : rue du Moulin, le petit pont (en dessous, il n'y a pas de trottoir, en plus à double sens, c'est dangereux !)
Aménagements « 100% PMR proof » sur le site	1 - Prioritaire	
Espaces de séjour permettant d'autres fonctions que la circulation	1 - Prioritaire	
Signalétique de balisage vers les modes disponibles sur le site et vers les points d'intérêt aux alentours avec mention de la distance/temps de parcours de marche	1 - Prioritaire	
Continuité du balisage vers les points d'intérêt (POI) et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité active (cyclistes)		
Parking vélo couvert (rampe d'accès si nécessaire)	1 - Prioritaire	
Parking vélo sécurisé	1 - Prioritaire	
Drop off zone pour vélos en free-floating	1 - Prioritaire	
Réparation vélo : self-service	1 - Prioritaire	
Itinéraires cyclables larges et sécurisés sur le site et pour l'accès immédiat	1 - Prioritaire	DPM: la cyclostrade le long du canal doit être accessible de manière optimale (liaison cyclable continue depuis le MobiPôle, signalisation,...)
Signalisation et balisage vers les POI aux alentours	1 - Prioritaire	
Continuité du balisage vers les activités et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité collective (transport public, covoiturage, transport à la demande...)		
Proximité entre modes pour un transfert court et intuitif	1 - Prioritaire	Citoyens: l'accès des quais et des trains est difficile, notamment pour les personnes âgées.
Arrêts bien couvert (météo) de qualité, spacieux, agréables et sécurisés	1 - Prioritaire	Citoyens: rendre cet espace plus agréable (parterres, verdure, fontaine d'eau pour l'été...)
Information réseau et horaire en temps réel (écran digital)	1 - Prioritaire	
Signalisation et balisage vers les quais	1 - Prioritaire	
Véhicule individuel motorisé		
P+R (parking + transport public)	2 - Recommandé	DPM: le revêtement et l'aménagement général du parking peuvent certainement être améliorés -> marquage, places PMR, traversée des voies et de la voirie depuis le parking...
Limitation de vitesse à proximité (20 à 30km/h)	1 - Prioritaire	
Balisage depuis les axes routiers aux alentours	1 - Prioritaire	
Espace public		
Aménagements adaptés aux spécificités du quartier	1 - Prioritaire	
Intégration de plantations (arbres, plantes, fleurs...)	1 - Prioritaire	
Bancs (plusieurs types d'assises)	1 - Prioritaire	
Éclairage intelligent : sécurisant et valorisant pour les lieux	1 - Prioritaire	
Lieux pour s'abriter (pluie, vent, soleil, ...) en plus de l'abri TP éventuel	1 - Prioritaire	
Abris favorisant la biodiversité	2 - Recommandé	Citoyens: rendre cet espace plus agréable (parterres, verdure, fontaine d'eau pour l'été...)
Installation d'une source d'énergie durable pour l'alimentation électrique (éventuellement autonome) du site (arrêt bus, abri vélo, éclairage, bornes de recharge, ...)	1 - Prioritaire	
Zone de détente	1 - Prioritaire	
Fontaine à eau	1 - Prioritaire	
Installation sanitaire publique(h/f/x/PMR)	2 - Recommandé	Citoyens: demande d'ajout de WC publics.
Horloge	1 - Prioritaire	
Wifi gratuit	2 - Recommandé	Citoyens: demande d'ajout de Wifi gratuit.
Promouvoir la densification et la mixité autour des nœuds tout en intégrant contraintes et nuisances	1 - Prioritaire	
Services et logistique		
Point poste	3 - Optionnel	Citoyens: demande d'ajout de Point Poste.
Boîte aux lettres	1 - Prioritaire	
Casiers pour colis (éventuellement intégrés aux gares ou abris)	2 - Recommandé	Citoyens: demande d'ajout de Point Poste.
Culture et loisirs		
Branding		
Point d'ancrage (totem)	1 - Prioritaire	
Plan du quartier	1 - Prioritaire	
QR code infos	1 - Prioritaire	

CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT – GARE DE GODARVILLE

Type :

M (Gares supra-locales d'origine, Gares locales, ou Gares Bus)

Offre de transport public :

Train :

S62 « Luttre – La Louvière – Charleroi Central »

En semaine : 1 train par heure en heure creuse et 2 trains par heures en heure de pointe (6h à 21h).

L « La Louvière – Centre – Luttre – Charleroi central »

En semaine : Ne circule pas.

Le week-end : 1 train toutes les 2 heures entre 9h et 23h.

Bus :

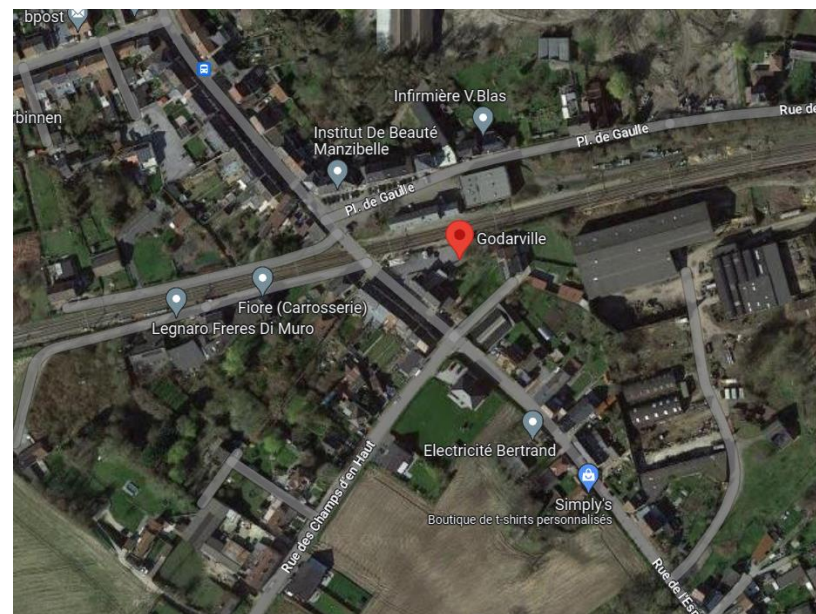
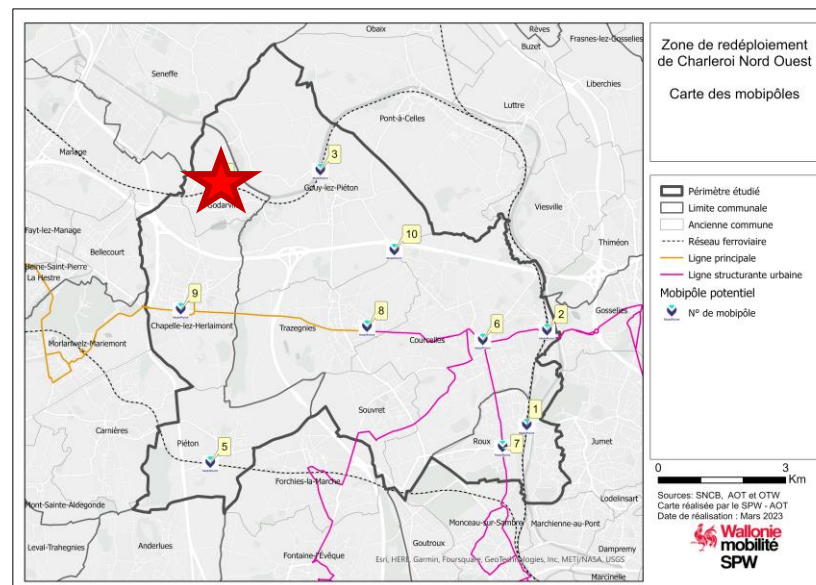
Secondaire « Chapelle-lez-Herlaimont – Godarville - Luttre »

Semaine : 1 passage par heure et par sens aux heures de pointe, et 1 passage toutes les deux heures et par sens entre 6h et 20h. Extension vers Luttre uniquement en heures de pointe.

Samedi : 1 passage toutes les deux heures et par sens entre 7h et 19h entre Chapelle-lez-Herlaimont et Godarville.

Cette ligne ne circule pas les dimanches et jours fériés entre Chapelle et Luttre

Localisation :



Fonctionnalités à ajouter selon priorités et demandes		
	Mobipôle M	Justification du surclassement
Mobilité active (piétons)		
Trottoirs et passages piétons larges et sécurisés sur le site et pour l'accès immédiat	1 - Prioritaire	DPM: l'état des trottoirs semble justifier une réfection (revêtement, largeur, gestion du stationnement,...).
Aménagements « 100% PMR proof » sur le site	1 - Prioritaire	
Espaces de séjour permettant d'autres fonctions que la circulation	1 - Prioritaire	
Signalétique de balisage vers les modes disponibles sur le site et vers les points d'intérêt aux alentours avec mention de la distance/temps de parcours de marche	1 - Prioritaire	
Continuité du balisage vers les points d'intérêt (POI) et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité active (cyclistes)		
Parking vélo couvert (rampe d'accès si nécessaire)	1 - Prioritaire	
Parking vélo sécurisé	1 - Prioritaire	
Drop off zone pour vélos en free-floating	1 - Prioritaire	
Réparation vélo : self-service	1 - Prioritaire	
Itinéraires cyclables larges et sécurisés sur le site et pour l'accès immédiat	1 - Prioritaire	DPM: l'accès à la cyclostrade du bord de canal en passant par la place de Gaulle doit être aménagé afin d'assurer une continuité optimale.
Signalisation et balisage vers les POI aux alentours	1 - Prioritaire	
Chemineurs de rabattement continus et présentant un niveau de confort, de sécurité et efficacité renforcé dans un périmètre de 5km (conforme aux recommandations en vigueur dans la Sécurothèque)	1 - Prioritaire	DPM: l'accès à la cyclostrade du bord de canal en passant par la place de Gaulle doit être aménagé afin d'assurer une continuité optimale.
Continuité du balisage vers les activités et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité collective (transport public, covoiturage, transport à la demande...)		
Proximité entre modes pour un transfert court et intuitif	1 - Prioritaire	AOT: il n'y a pas de place de parking PMR, et les quais sont difficilement accessibles.
Information réseau et horaire en temps réel (écran digital)	1 - Prioritaire	
Signalisation et balisage vers les quais	1 - Prioritaire	
Véhicule individuel motorisé		
P+R (parking + transport public)	2 - Recommandé	AOT: il y a un parking gratuit (sur la place de Gaulle, qui fait l'objet d'un projet PIMACI) d'une assez grande capacité.
Limitation de vitesse à proximité (20 à 30km/h)	1 - Prioritaire	
Balisage depuis les axes routiers aux alentours	1 - Prioritaire	
Espace public		
Aménagements adaptés aux spécificités du quartier	1 - Prioritaire	
Bancs (plusieurs types d'assises)	1 - Prioritaire	
Éclairage intelligent : sécurisant et valorisant pour les lieux	1 - Prioritaire	
Installation d'une source d'énergie durable pour l'alimentation électrique (éventuellement autonome) du site (arrêt bus, abri vélo, éclairage, bornes de recharge, ...)	1 - Prioritaire	
Zone de détente	1 - Prioritaire	
Fontaine à eau	1 - Prioritaire	
Horloge	1 - Prioritaire	
Promouvoir la densification et la mixité autour des nœuds tout en intégrant contraintes et nuisances	1 - Prioritaire	
Services et logistique		
Boîte aux lettres	1 - Prioritaire	
Culture et loisirs		
Branding		
Point d'ancrage (totem)	1 - Prioritaire	
Plan du quartier	1 - Prioritaire	
QR code infos	1 - Prioritaire	

CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT – GARE DE PIÉTON

Type :

M (Gares supra-locales d'origine, Gares locales, ou Gares Bus)

Offre de transport public :

Train :

S62 « Luttre – La Louvière – Charleroi Central »

En semaine : 1 train par heure en heure creuse et 2 trains par heures en heure de pointe (6h à 21h).

L « La Louvière – Centre – Luttre – Charleroi central »

Le week-end : 1 train toutes les 2 heures entre 9h et 23h.

Bus :

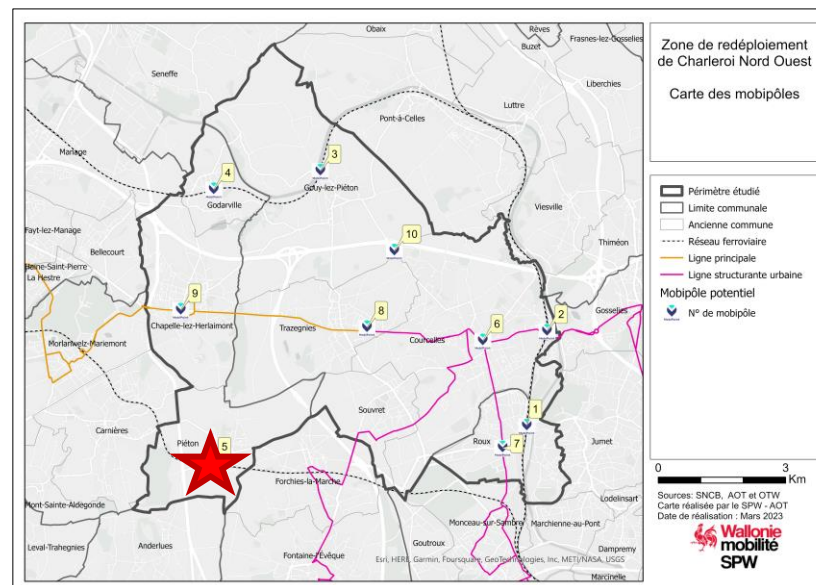
Piéton – Anderlues

En semaine : 1 passage/h en HP ; 1 passage/2h en HC (extension en HP jusqu'à Luttre)

Le samedi : un passage toutes les deux heures

Ne circule pas le dimanche

Localisation :



Fonctionnalités à ajouter selon priorités et demandes		
	Mobipôle M	Justification de l'intervention
Mobilité active (piétons)		
Aménagements « 100% PMR proof » sur le site	1 - Prioritaire	
Espaces de séjour permettant d'autres fonctions que la circulation	1 - Prioritaire	
Signalétique de balisage vers les modes disponibles sur le site et vers les points d'intérêt aux alentours avec mention de la distance/temps de parcours de marche	1 - Prioritaire	
Continuité du balisage vers les points d'intérêt (POI) et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité active (cyclistes)		
Parking vélo sécurisé	1 - Prioritaire	
Drop off zone pour vélos en free-floating	1 - Prioritaire	
Réparation vélo : self-service	1 - Prioritaire	
Itinéraires cyclables larges et sécurisés sur le site et pour l'accès immédiat	1 - Prioritaire	DPM: le cheminement cyclable doit être optimal, notamment pour rejoindre, via Forchies-le-Marche, la cyclostrade reliant Trazegnies à Courcelles.
Signalisation et balisage vers les POI aux alentours	1 - Prioritaire	
Chemins de rabattement continus et présentant un niveau de confort, de sécurité et efficacité renforcé dans un périmètre de 5km (conforme aux recommandations en vigueur dans la Sécuritéthèque)	1 - Prioritaire	DPM: le cheminement cyclable doit être optimal, notamment pour rejoindre, via Forchies-le-Marche, la cyclostrade reliant Trazegnies à Courcelles.
Continuité du balisage vers les activités et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité collective (transport public, covoiturage, transport à la demande...)		
Arrêts bien couverts (météo) de qualité, spacieux, agréables et sécurisés	1 - Prioritaire	AOT: il manque des abris couverts avec sièges sur certains quais.
Abris avec sièges et éclairage nocturne	1 - Prioritaire	AOT: il manque des abris couverts avec sièges sur certains quais.
Information réseau et horaire en temps réel (écran digital)	1 - Prioritaire	
Vente de titres de transport : distributeur	1 - Prioritaire	
Véhicule individuel motorisé		
Limitation de vitesse à proximité (20 à 30km/h)	1 - Prioritaire	
Balisage depuis les axes routiers aux alentours	1 - Prioritaire	
Espace public		
Aménagements adaptés aux spécificités du quartier	1 - Prioritaire	
Bancs (plusieurs types d'assises)	1 - Prioritaire	
Éclairage intelligent : sécurisant et valorisant pour les lieux	1 - Prioritaire	
Lieux pour s'abriter (pluie, vent, soleil, ...) en plus de l'abri TP éventuel	1 - Prioritaire	
Installation d'une source d'énergie durable pour l'alimentation électrique (éventuellement autonome) du site (arrêt bus, abri vélo, éclairage, bornes de recharge, ...)	1 - Prioritaire	
Zone de détente	1 - Prioritaire	
Fontaine à eau	1 - Prioritaire	
Installation sanitaire publique(h/f/x/PMR)	2 - Recommandé	AOT: toilette actuelle de type "cabine".
Horloge	1 - Prioritaire	
Promouvoir la densification et la mixité autour des nœuds tout en intégrant contraintes et nuisances	1 - Prioritaire	
Services et logistique		
Boîte aux lettres	1 - Prioritaire	
Culture et loisirs		
Branding		
Point d'ancrage (totem)	1 - Prioritaire	
Plan du quartier	1 - Prioritaire	
QR code infos	1 - Prioritaire	

COURCELLES PLACE DES TRIEUX

Type :

S (Arrêts de Bus sur lignes structurantes (Express, Tram, BHNS, ...))

Offre de transport public :

Train :

/

Bus :

Ligne urbaine Structurante « Fontaine l'Évêque – Courcelles – Jumet – Gosselies (Aéropôle) »

Semaine (SCO) : 2 passages/h de 5h à 6h, 4 passages/h de 6h à 20h, et 2 passages/h de 20h à 23h.

Semaine (VAC) : 2 passages/h de 5h à 6h, 3 passages/h de 6h à 20h, et 2 passages/h de 20h à 23h.

Samedi (ne dessert pas l'Aéropôle) : 3 passages/h de 7h à 20h, et 2 passages/h de 20h à 23h.

Dimanche (ne dessert pas l'Aéropôle) : 2 passages/h de 7h à 20h, et 1 passage/h de 20h à 21h.

Ligne urbaine structurante « Charleroi – Marchienne – Roux – Courcelles – Trazegnies »

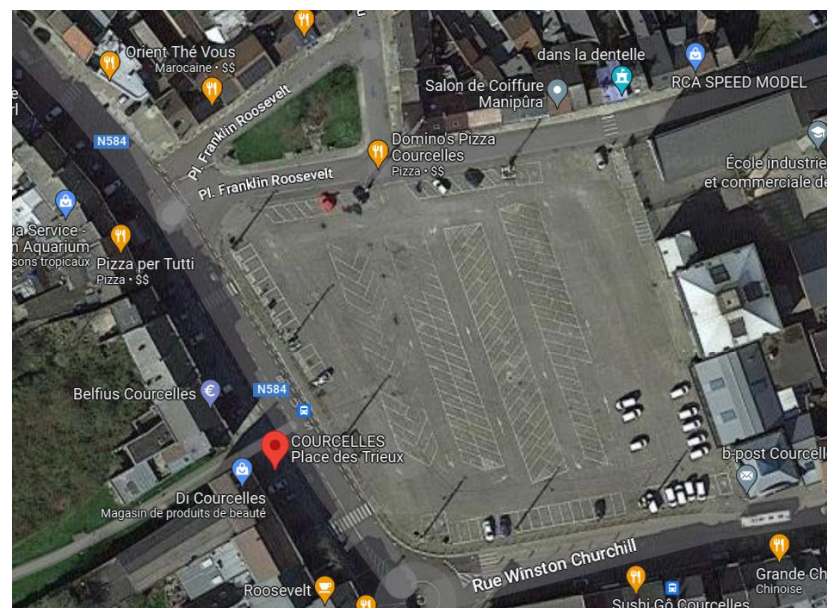
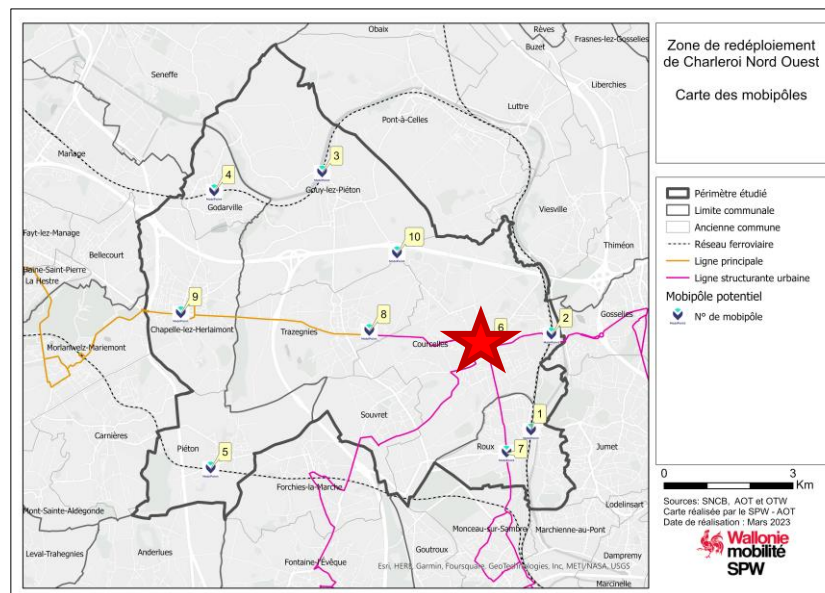
Semaine (SCO) : 2 passages/h de 5h à 6h, 4 passages/h de 6h à 20h, et 2 passages/h de 20h à 23h.

Semaine (VAC) : 2 passages/h de 5h à 6h, 3 passages/h de 6h à 20h, et 2 passages/h de 20h à 23h.

Samedi (ne dessert pas l'Aéropôle) : 3 passages/h de 7h à 20h, et 2 passages/h de 20h à 23h.

Dimanche (ne dessert pas l'Aéropôle) : 2 passages/h de 7h à 20h, et 1 passage/h de 20h à 21h.

Localisation :



Fonctionnalités à ajouter selon priorités et demandes		
	Mobipôle 5	Justification de l'intervention
Mobilité active (piétons)		
Aménagements « 100% PMR proof » sur le site	1 - Prioritaire	Citoyens: l'accès PMR doit être amélioré
Signalétique de balisage vers les modes disponibles sur le site et vers les points d'intérêt aux alentours avec mention de la distance/temps de parcours de marche	1 - Prioritaire	
Continuité du balisage vers les points d'intérêt (POI) et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité active (cyclistes)		
Vélos partagés (électriques ou non) station-based	2 - Recommandé	Citoyens: demande d'ajout de trotinettes partagées.
Parking vélo couvert (rampe d'accès si nécessaire)	1 - Prioritaire	
Parking vélo sécurisé	1 - Prioritaire	
Drop-off zone pour trotinettes partagées	2 - Recommandé	Citoyens: demande d'ajout de trotinettes partagées.
Réparation vélo : self-service	1 - Prioritaire	
Itinéraires cyclables larges et sécurisés sur le site et pour l'accès immédiat	1 - Prioritaire	DPM: optimiser le cheminement cyclable vers la cyclostrade du RAVeL 112A Citoyens: prévoir des pistes cyclables de et vers le RAVeL, ainsi que de et vers le parc communal.
Signalisation et balisage vers les POI aux alentours	1 - Prioritaire	
Chemineurs de rabattement continus et présentant un niveau de confort, de sécurité et efficacité renforcé dans un périmètre de 5km (conforme aux recommandations en vigueur dans la Sécurothèque)	1 - Prioritaire	DPM: optimiser le cheminement cyclable vers la cyclostrade du RAVeL 112A Citoyens: prévoir des pistes cyclables de et vers le RAVeL, ainsi que de et vers le parc communal.
Continuité du balisage vers les activités et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité collective (transport public, covoiturage, transport à la demande...)		
Information réseau et horaire en temps réel (écran digital)	1 - Prioritaire	
Véhicule individuel motorisé		
Station de recharge électrique rapide de voiture	3 - Optionnel	Citoyens: demande d'ajout de bornes de recharge pour voitures
P+R (parking + transport public)	3 - Optionnel	AOT: parking grand et gratuit, mais l'entrée et la sortie du parking sont assez mal indiquées. DPM: considérer une réduction de places de stationnement automobile en faveur d'autres services de mobilité et/ou d'espace public en faveur de l'apaisement.
Limitation de vitesse à proximité (20 à 30km/h)	1 - Prioritaire	
Balisage depuis les axes routiers aux alentours	1 - Prioritaire	
Espace public		
Aménagements adaptés aux spécificités du quartier	1 - Prioritaire	
Intégration de plantations (arbres, plantes, fleurs...)	2 - Recommandé	DPM: la place reste fortement marquée par le béton et la place de la voiture. Elle n'incite pas aux déplacements à pied ou à vélo.
Bancs (plusieurs types d'assises)	1 - Prioritaire	
Éclairage intelligent : sécurisant et valorisant pour les lieux	1 - Prioritaire	
Installation d'une source d'énergie durable pour l'alimentation électrique (éventuellement autonome) du site (arrêt bus, abri vélo, éclairage, bornes de recharge, ...)	1 - Prioritaire	
Horloge	1 - Prioritaire	
Services et logistique		
Culture et loisirs		
Branding		
Point d'ancrage (totem)	1 - Prioritaire	
Plan du quartier	1 - Prioritaire	
QR code infos	1 - Prioritaire	

CHARLEROI – ROUX PLOMCOT

Type :

S (Arrêts de Bus sur lignes structurantes (Express, Tram, BHNS, ...))

Offre de transport public :

Train :

/

Bus :

Ligne Urbaine « Charleroi – Roux – Souvret – Courcelles – Trazegnies »

Semaine : 1 passage par heure de 5h00 à 6h00, 2 passages par heure de 6h00 à 20h00, et 1 passage par heure de 20h00 à 23h00.

Samedi : 2 passages par heure de 7h00 à 20h00, et 1 passage par heure de 20h00 à 23h00.

Dimanche : 1 passage par heure de 7h00 à 21h00.

Ligne Urbaine Structurante « Charleroi – Marchienne – Roux – Courcelles – Trazegnies »

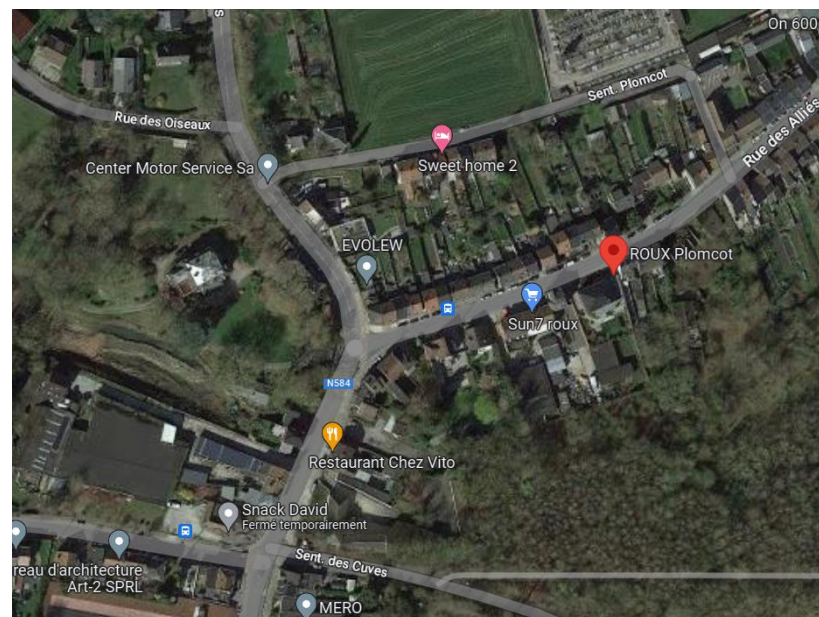
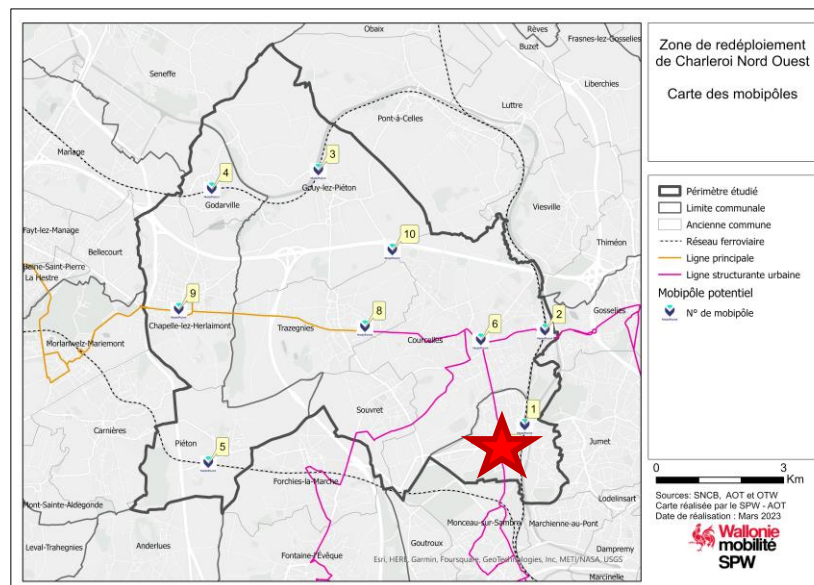
Semaine Scolaire et congé scolaire : 2 passages par heure de 5h00 à 6h00, 4 passages par heures de 6h00 à 20h00, et 2 passages par heures de 20h00 à 23h00.

Semaine Vacances Scolaires : 2 passages par heure de 5h00 à 7h00, 3 passages par heures de 7h00 à 20h00, et 2 passages par heures de 20h00 à 23h00.

Samedi : 3 passages par heures de 7h00 à 20h00, et 2 passages par heures de 20h00 à 23h00.

Dimanche : 2 passages par heure de 7h00 à 20h00, et 1 passage par heure de 20h00 à 21h00.

Localisation :



Fonctionnalités à ajouter selon priorités et demandes		
	Mobipôle 5	Justification de l'intervention
Mobilité active (piétons)		
Trottoirs et passages piétons larges et sécurisés sur le site et pour l'accès immédiat	1 - Prioritaire	DPM: La gare de Roux et le MobiPôle seront séparés de 600M. Il faut donc veiller à la continuité cyclopiétonne, au balisage, à la sécurité.
Proximité entre modes pour un transfert court et intuitif	1 - Prioritaire	DPM: La gare de Roux et le MobiPôle seront séparés de 600M. Il faut donc veiller à la continuité cyclopiétonne, au balisage, à la sécurité.
Aménagements « 100% PMR proof » sur le site	1 - Prioritaire	
Espaces de séjour permettant d'autres fonctions que la circulation	1 - Prioritaire	
Signalétique de balisage vers les modes disponibles sur le site et vers les points d'intérêt aux alentours avec mention de la distance/temps de parcours de marche	1 - Prioritaire	
Chemins de rabattement continus et présentant un niveau de confort, de sécurité et efficacité renforcé (dans un périmètre de 1,5km)	1 - Prioritaire	DPM: La gare de Roux et le MobiPôle seront séparés de 600M. Il faut donc veiller à la continuité cyclopiétonne, au balisage, à la sécurité.
Continuité du balisage vers les points d'intérêt (POI) et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	DPM: La gare de Roux et le MobiPôle seront séparés de 600M. Il faut donc veiller à la continuité cyclopiétonne, au balisage, à la sécurité.
Mobilité active (cyclistes)		
Proximité entre modes pour un transfert court et intuitif	1 - Prioritaire	DPM: La gare de Roux et le MobiPôle seront séparés de 600M. Il faut donc veiller à la continuité cyclopiétonne, au balisage, à la sécurité.
Parking vélo couvert (rampe d'accès si nécessaire)	1 - Prioritaire	
Parking vélo sécurisé	1 - Prioritaire	
Réparation vélo : self-service	1 - Prioritaire	
Itinéraires cyclables larges et sécurisés sur le site et pour l'accès immédiat	1 - Prioritaire	DPM: cheminement cyclable à améliorer, dans une logique de continuité entre le MobiPôle et les 2 RAVeL avoisinants, ainsi qu'avec la gare
Signalisation et balisage vers les POI aux alentours	1 - Prioritaire	
Chemins de rabattement continus et présentant un niveau de confort, de sécurité et efficacité renforcé dans un périmètre de 5km (conforme aux recommandations en vigueur dans la Sécurothèque)	1 - Prioritaire	DPM: cheminement cyclable à améliorer, dans une logique de continuité entre le MobiPôle et les 2 RAVeL avoisinants, ainsi qu'avec la gare. Citoyens: rue de Marchienne -> installer des pistes cyclables (voitures roulent particulièrement vite, même si ça va mieux depuis l'installation du flash)
Continuité du balisage vers les activités et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité collective (transport public, covoiturage, transport à la demande...)		
Arrêts bien couverts (météo) de qualité, spacieux, agréables et sécurisés	1 - Prioritaire	AOT: certains arrêts n'ont pas d'abris couverts Citoyens: les arrêts ne sont pas suffisamment propres.
Abri avec sièges et éclairage nocturne	1 - Prioritaire	AOT: certains arrêts n'ont pas de sièges
Information réseau et horaire en temps réel (écran digital)	1 - Prioritaire	
Vente de titres de transport : distributeur	2 - Recommandé	Citoyens: demande d'ajout d'un distributeur de titres de transport TEC
Véhicule individuel motorisé		
Voitures partagées station based	2 - Recommandé	Citoyens: demande d'une station de voitures partagées
Limitation de vitesse à proximité (20 à 30km/h)	1 - Prioritaire	
Balisage depuis les axes routiers aux alentours	1 - Prioritaire	
Espace public		
Aménagements adaptés aux spécificités du quartier	1 - Prioritaire	
Bancs (plusieurs types d'assises)	1 - Prioritaire	
Éclairage intelligent : sécurisant et valorisant pour les lieux	1 - Prioritaire	
Installation d'une source d'énergie durable pour l'alimentation électrique (éventuellement autonome) du site (arrêt bus, abri vélo, éclairage, bornes de recharge, ...)	1 - Prioritaire	
Zone de détente	1 - Prioritaire	
Poubelles	1 - Prioritaire	
Horloge	1 - Prioritaire	
Services et logistique		
Boîte aux lettres	1 - Prioritaire	
Casiers pour colis (éventuellement intégrés aux gares ou abris)	2 - Recommandé	Citoyens: demande d'ajout d'une boîte à colis.
Distributeur d'argent liquide	Non	Citoyens: demande d'ajout d'un distributeur d'argent liquide.
Culture et loisirs		
Branding		
Point d'ancrage (totem)	1 - Prioritaire	
Plan du quartier	1 - Prioritaire	
QR code infos	1 - Prioritaire	

CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT – RUE CÉSAR DE PAEPE

Type :

S (Arrêts de Bus sur lignes structurantes (Express, Tram, BHNS, ...))

Offre de transport public :

Train :

/

Bus :

Ligne principale « Mons – La Louvière – Chapelle – (Trazegnies) »

Semaine : 2 passages par heure et par sens entre 5h et 20h ; 1 passage par heure et par sens après 20h jusqu'à 23h

Samedi : 1 passage par heure et par sens entre 7h et 23h

Dimanche : 1 passage par heure et par sens entre 9h et 20h

Ligne secondaire « Piéton Gare SNCB – Chapelle-lez-Herlaimont »

Semaine : 1 passage par heure et par sens aux heures de pointe, 1 passage toutes les deux heures et par sens entre 6h et 20h

Samedi : 1 passage toutes les deux heures et par sens entre 7h et 19h

Cette ligne ne circule pas les dimanches et jours fériés entre Chapelle et Luttre.

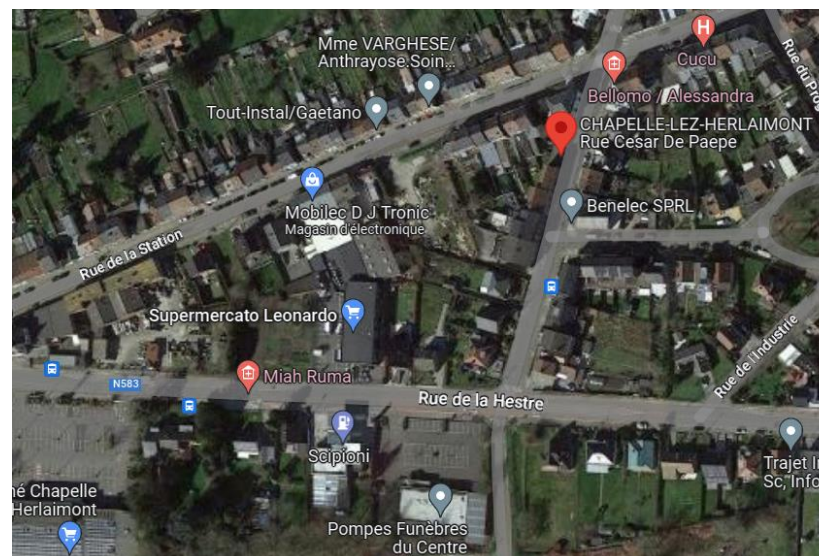
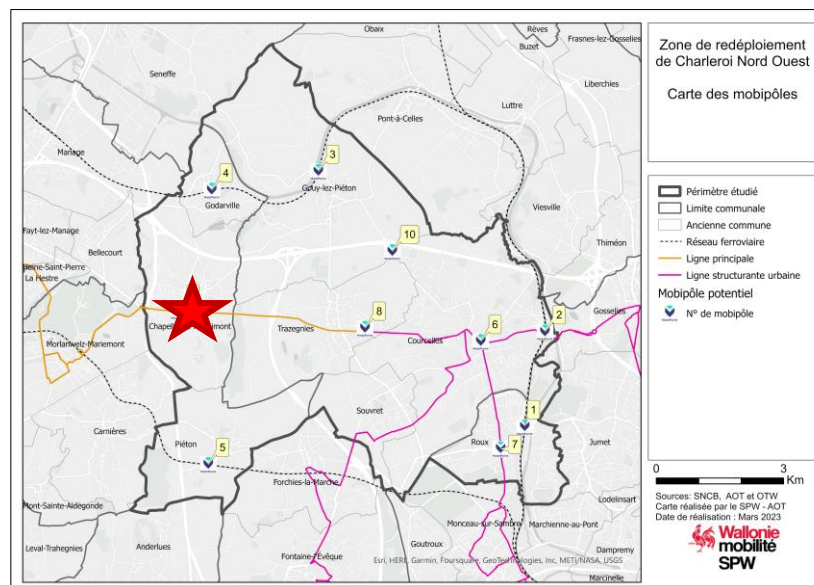
Ligne secondaire « Chapelle-lez-Herlaimont – Godarville – (Luttre) »

Semaine : 1 passage par heure et par sens aux heures de pointe, 1 passage toutes les deux heures et par sens entre 6h et 20h, extension jusqu'à Luttre en HP

Samedi : 1 passage toutes les deux heures et par sens entre 7h et 19h

Cette ligne ne circule pas les dimanches et jours fériés entre Chapelle et Luttre.

Localisation :



Fonctionnalités à ajouter selon priorités et demandes		
	Mobipôle 5	Justification de l'intervention
Mobilité active (piétons)		
Espaces de séjour permettant d'autres fonctions que la circulation	1 - Prioritaire	
Signalétique de balisage vers les modes disponibles sur le site et vers les points d'intérêt aux alentours avec mention de la distance/temps de parcours de marche	1 - Prioritaire	
Continuité du balisage vers les points d'intérêt (POI) et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité active (cyclistes)		
Parking vélo couvert (rampe d'accès si nécessaire)	1 - Prioritaire	
Parking vélo sécurisé	1 - Prioritaire	
Réparation vélo : self-service	1 - Prioritaire	
Signalisation et balisage vers les POI aux alentours	1 - Prioritaire	
Chemins de rabattement continus et présentant un niveau de confort, de sécurité et efficacité renforcé dans un périmètre de 5km (conforme aux recommandations en vigueur dans la Sécuritéthèque)	1 - Prioritaire	DPM: assurer la continuité entre le Mobipôle et la cyclostrade empruntant l'ancienne ligne industrielle SNCB 254
Continuité du balisage vers les activités et quartiers avoisinants	1 - Prioritaire	
Mobilité collective (transport public, covoiturage, transport à la demande...)		
Arrêts bien couverts (météo) de qualité, spacieux, agréables et sécurisés	1 - Prioritaire	
Abris avec sièges et éclairage nocturne	1 - Prioritaire	
Information réseau et horaire en temps réel (écran digital)	1 - Prioritaire	
Véhicule individuel motorisé		
Limitation de vitesse à proximité (20 à 30km/h)	1 - Prioritaire	
Balisage depuis les axes routiers aux alentours	1 - Prioritaire	
Espace public		
Aménagements adaptés aux spécificités du quartier	1 - Prioritaire	
Bancs (plusieurs types d'assises)	1 - Prioritaire	
Éclairage intelligent : sécurisant et valorisant pour les lieux	1 - Prioritaire	
Installation d'une source d'énergie durable pour l'alimentation électrique (éventuellement autonome) du site (arrêt bus, abri vélo, éclairage, bornes de recharge, ...)	1 - Prioritaire	
Zone de détente	1 - Prioritaire	
Poubelles	1 - Prioritaire	DPM: à ajouter à certains arrêts
Horloge	1 - Prioritaire	
Services et logistique		
Boîte aux lettres	1 - Prioritaire	
Culture et loisirs		
Branding		
Point d'ancrage (totem)	1 - Prioritaire	
Plan du quartier	1 - Prioritaire	
QR code infos	1 - Prioritaire	